

Convocation du Conseil Municipal l'an deux mil treize, le premier août. La commune de Saint Seurin de Prats, certifie que les membres du Conseil ont été dûment convoqués le mardi six août deux mil treize en séance ordinaire à vingt et une heures.

ORDRE DU JOUR

- Suivi de la construction du Restaurant Scolaire
- Augmentation du loyer du logement du 1^{er} étage de l'école
- Noms des voies communales
- Questions diverses

SEANCE DU 6 AOÛT 2013

**PRESENTS : MM. NICOULEAU - VIGOUROUX - FURLAN – MARUGAN- Mme GAVARD -
MME POINTET-MM. TAILHURAT-BEAUVILLE**

ABSENT : M. MEYNIER

ABSENT EXCUSE : M MUZZIN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. VIGOUROUX Jean -Eric

Lecture et approbation du compte rendu du 27 juin 2013.

SUIVI DE LA CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux sont bien avancés : la plupart des lots sont quasiment terminés à l'exception de quelques finitions.

Il reste à réaliser les lots 3 (Garde-corps), 9 (Peinture), 11 (Equipements cuisine).

Le compteur ERDF est posé et sera branché après le passage de l'APAVE qui délivrera le CONSUEL.

L'assainissement se trouvant hors marché, il a été demandé trois devis (Entreprises VEYRIER LE DEVEDEC, RABOISSON, VERRAL).

Les travaux réalisés ont été payés. On peut donc demander l'attribution supplémentaire de 50 % sur la DETR (subvention de l'état) et 30 % supplémentaire sur le Fonds de Concours (subvention de la CDC).

AUGMENTATION DU LOYER DU LOGEMENT DU 1^{ER} ETAGE DE L'ECOLE

Le Maire indique au Conseil Municipal que le loyer de Mme Stéphanie VACHER arrivant à son terme d'année, il y a lieu de le réviser conformément à l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2013, soit + 1,20 %.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'augmenter ce dit loyer de 1,20 % soit un loyer mensuel de 420,86 € au 1/10/13.

NOMS DES VOIES COMMUNALES

Le Maire présente au Conseil Municipal, la première ébauche du nom des rues et des routes élaborée par la commission. Celle-ci se réunira à nouveau pour peaufiner ce travail et commencer à chiffrer le matériel nécessaire.

QUESTIONS DIVERSES

- **SITE INTERNET DE LA MAIRIE**
Le site de la Mairie est en cours de mise à jour. On peut déjà le consulter. Il sera terminé dans quelques semaines.
- **CROIX ROUGE**
La Croix Rouge nous remercie pour notre soutien
- **ENQUETE PUBLIQUE GRAVIERE DE VELINES**
Le commissaire enquêteur a déposé un dossier d'installation classée pour l'ouverture d'une carrière alluvionnaire sur la commune de Vélines. L'affichage est déjà réalisé. Le Conseil Municipal aura à se prononcer entre le 26 août et le 15 octobre 2013.

Séance levée à 22 h 06.